



Héritage de ma grand mère

Par **jojo74**, le **02/08/2015 à 15:37**

J'ai perdu mon père en 1997, aujourd'hui ma grand mère paternelle est dcd.
Comme héritier ce trouve ma tante "sœur de mon père" ainsi que moi mon frère et ma sœur.
Quelle taxe ou droit vais je devoir m'acquitté du bien immobilier que l'on va vendre et des liquidité perçu.
Avec cette argent je souhaite acheter un bien comme logement principal et ce que cela aurait un impact?

Par **serge74**, le **02/08/2015 à 16:48**

voir <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F14200.xhtml>
si votre grand mère n'avait pas de conjoint au moment de son décès (et pas de donation antérieure), alors l'abattement est de 100 000 euros pour sa fille, et de 100 000 euros au total pour vous et vos frères et sœurs (100 000 / 3 chacun).

Par **aastv**, le **10/08/2015 à 20:05**

Bonsoir,
Ma grand-mère est décédé en 1968. Elle étaient propriétaire d'une petite maison à la campagne et de plusieurs terrains.
Elle avait eu 3 filles et 2 garçons dont les 3 filles sont décédés avant elle.t
A son décès les nièces de mon père se sont opposé a vendre les biens.
Et depuis stand bay!!!

Au décès de ma grand mère, c'est mon père qui a continué à entretenir les biens et payer les impots. Mon père est décédé également.

J'ai repris le flambeau et je paye les impots depuis presque 30ans.

Je continue également à entretenir les biens , temps bien que mal, car j'habite a 100km des lieux . J'ai vu plusieurs fois le notaire et il me dit toujours la même choses, trop d'héritiers manquant (disparus).

Le notaire je pense a bien fait son travail car il a souvent écrit aux héritiers qui étaient dans la lignée sans aucune réponses de leurs parts

Aujourd'hui j'ai 66 ans et la fatigue se fait sentir ainsi que le porte monnaie car j'assume également les travaux de la maison qui en train de s'écrouler.

Aujourd'hui je me pose la question faut il que je laisse tout tomber comme l'on fait les autres,

ou puis je espérer que tout mes efforts et ceux de mon père qui n'est plus de ce monde vont être payant. Je voudrais bien que cette affaire se termine pour tout vendre afin d'arrêter d'entretenir car cela devient pesant pour moi et ma famille qui subit également.
Je vous demande conseil!!!
Cordialement